



Syntilor

*Voir modalités sur www.syntilor-xylophone-saturateur.fr

Du 03 avril au
06 mai 2024

JUSQU'À

12€

REMBOURSÉS*

POUR L'ACHAT DE 2 POTS
OU 5€ POUR L'ACHAT DE 1 POT



FABRIQUÉ EN FRANCE

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT DE 5 OU 12 EUROS

Du 03/04/2024 au 06/05/2025, exclusivement dans les magasins **Castorama** participants à l'offre et sur le site internet **Castorama**, Syntilor vous rembourse 5€ pour un pot de **Saturateur Ultra Protect 5L + 20%** ou **Xylodhone 5L + 20%** et 12€ pour l'achat simultané de 2 deux pots ou plus de **Saturateur Ultra Protect 5L + 20%** ou **Xylodhone 5L + 20%**.

1 Achetez entre le 03/04/2024 au 06/05/2025 (date du ticket de caisse ou facture faisant foi) au moins 1 pot de la gamme **Saturateur Ultra Protect 5L + 20%** ou **Xylodhone 5L + 20%**, dans les points de vente **Castorama** ayant relayé l'opération et sur le site internet <https://www.castorama.fr/>

2 Rendez-vous impérativement sur le site www.Syntilor-xylodhone-saturateur.fr au plus tard le 21/05/2024 minuit inclus. **Remplissez intégralement le formulaire d'inscription** en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN présent sur votre RIB). **Déclarez vos achats** en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.

Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse entier où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

3 Vous recevrez **votre remboursement**, par virement bancaire uniquement, sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme. Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail. Les dossiers sans inscription préalable via le site www.Syntilor-xylodhone-saturateur.fr ne seront pas pris en compte. Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés. **Offre limitée aux 1 000 premiers participants. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et limitée à une demande de remboursement par foyer** (même nom, même adresse, même email et/ou même IBAN BIC) sur toute la durée de l'opération.

*Offre valable, exclusivement dans les points de vente Castorama participants en France Métropolitaine, Corse et sur le site internet <https://www.castorama.fr/>. Les frais de connexion internet et les frais d'envoi de votre demande ne sont pas remboursés. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (3825). **Toute réclamation effectuée après le 30/06/2024 ne sera plus prise en compte.** Conformément à la dite loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifié en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : dpo@take-off.fr.